

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 22/03/2013	Dossier complet le 22/03/2013	N° d'enregistrement FOS213 P0037

### 1. Intitulé du projet

Construction d'une usine d'assemblage de génératrices et nacelles d'éoliennes

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°36 : Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases créant une SHON supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Construction d'une usine d'assemblage de génératrices et nacelles d'éoliennes comprenant :

- des zones de bureaux et locaux sociaux,
- 2 halls d'assemblage principaux,
- des parkings VL et PL,
- des voiries de circulation et des aires de stockage extérieures.

## **4.2 Objectifs du projet**

La construction de cette usine permettra d'assembler les génératrices et les nacelles destinées, à équiper des éoliennes installées en mer, notamment dans le cadre de l'appel d'offres lancé par l'Etat français.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Les travaux prévus pour une durée de 17 mois environ seront réalisés en une seule phase. Ils ne comprennent que des prestations "classiques" telles que : travaux de terrassement de plateformes, de fondations profondes par pieux forés, d'assainissement et réseaux d'évacuation, de génie civil (dallages, semelles, massifs, longrines, murs, etc.), de charpentes en béton armé, en bois et métalliques, de couverture et bardage, de bâtiments tous corps d'état, de chaussées, de réseaux divers et d'aménagements paysagers.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

En phase de pleine production, l'usine projetée devrait assembler environ 100 nacelles par an. Cela nécessitera un approvisionnement des composants par voie maritime et routière et une expédition des nacelles assemblées par voie maritime uniquement.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire et déclaration au titre des ICPE.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle de 134 000 m <sup>2</sup> située dans la zone portuaire de Montoir-de-Bretagne. Surface des voiries et plateformes imperméabilisées : environ 38 000 m <sup>2</sup> . Surface des bâtiments à construire : environ 20 000 m <sup>2</sup> .	

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Zone industrialo-portuaire  
de Montoir-de-Bretagne,  
Loire-Atlantique

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 2 ° 09 ' 58 " 2

Lat. 47 ° 17 ' 39 " 6

**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone de transit portuaire anciennement exploitée par les sociétés GEFCO et SOMALOIR, et utilisée pour le stationnement de véhicules, camions et remorques. Ces parcelles sont aujourd'hui entièrement imperméabilisées par des enrobés bitumineux.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Montoir-de-Bretagne : approuvé le 9 décembre 2003, modifié le 27 août 2004 et le 1er septembre 2006.  
Le projet est situé en zone UG du PLU.  
Loi n°86-2 du 3 janvier 1986, dite loi « littoral ».  
Arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau signé le 25 mai 1999.  
Le Plan Loire Grandeur Nature.  
La Charte d'Objectifs pour Nantes – Saint-Nazaire.  
La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Estuaire de la Loire.  
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Métropole Nantes – Saint-Nazaire.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Montoir-de-Bretagne
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRT de Montoir-de-Bretagne est en cours d'élaboration. Le projet est en dehors du périmètre d'étude. Prescription du PPRT : 30 décembre 2010 Réunion publique d'information : 28 septembre 2011 Prolongation du délai d'élaboration du PPRT jusqu'au 1er janvier 2014, par arrêté préfectoral N° 2012/ICPE/143 du 30 juin 2012 Enquête publique : à venir
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR5210103 et FR5212014 : à moins de 2km, FR5212008 : à plus de 2km, FR5200621 : riverain des limites du projet, FR5202011 : à moins de 2km, FR5200623 : à plus de 2km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Branchement sur le réseau d'eau potable de la Carene.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera la mise en oeuvre de matériaux importés de carrières locales pour les plateformes et les couches constituant les chaussées.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise actuelle est entièrement revêtue d'enrobés bitumineux. Notre projet améliorera la perméabilité de la plateforme actuelle en diminuant sa surface imperméabilisée. Il introduira des espaces verts et des espèces végétales diverses.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé en dehors des périmètres d'étude des PPRT en cours : - PPRT de Donges, - PPRT Montoir-de-Bretagne.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de sismicité de niveau 3.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation de véhicules sur les plateformes et activité de chargement et de déchargement de navires : non significatif dans une zone industrialo-portuaire. Activités portuaires aux abords, pont de Saint-Nazaire, voies ferrées, etc.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de la raffinerie de Donges
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Eclairage des plateformes extérieures en période hivernale.</p> <p>Activités portuaires, pont de Saint-Nazaire.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Aucun rejet polluant identifié pour le process industriel, circulation de véhicules uniquement pour les livraisons et expéditions.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Eaux pluviales sur plateformes et eaux de lavage des nacelles après assemblage. Rejet dans la Loire après traitement sur la parcelle.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Pas d'effluents. Déchets d'emballages non dangereux principalement (bois, cartons, films plastiques, etc.)</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Extension de 350 m du quai du terminal à conteneurs et marchandises diverses de Montoir-de-Bretagne.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet devrait être dispensé d'une étude d'impact : de notre point de vue, il ira dans le sens d'une amélioration des conditions environnementales par rapport à la situation actuelle de cette parcelle.

Notre futur site accueillera des activités d'assemblage d'équipements industriels destinés à la production d'énergie : ces activités ne présentent aucun caractère "agressif" vis-à-vis de l'environnement fortement industrialisé de la zone portuaire de Montoir-de-Bretagne.

Globalement, notre projet ne modifiera pas de façon notable :

- l'usage de l'eau qui est déjà effectué sur la parcelle portuaire,
- les autres impacts sur l'environnement, par rapport aux usages effectués aujourd'hui sur la parcelle considérée.

Les activités d'assemblage prévues sur le site ne sont pas susceptibles de perturber ou de modifier les espèces et habitats naturels recensés aux abords du site.

Notre projet améliorera la perméabilité de la plateforme actuelle en diminuant sa surface imperméabilisée. Il introduira des espèces végétales diverses sur l'ensemble de la parcelle.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; 1 doc
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; 2 doc
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; 3 doc
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; 1 doc
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; 1 doc

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Etude d'impact EGIS AMENAGEMENT janvier 2008 (voir paragraphe 6.2 ci-avant)
Annexe 7 : Dossier d'évaluation d'incidences au titre de NATURA 2000 - EGIS AMENAGEMENT février 2008 (voir paragraphe 6.2 ci-avant)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Nazaire le, 22 mars 2013

Signature Pascal GIRAULT, Directeur de l'usine ALSTOM WIND OFF-SHORE de Saint-Nazaire (signature jointe en annexe)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Etude d'Impact EGIS AMENAGEMENT janvier 2008 (voir paragraphe 6.2 ci-avant)
Annexe 7 : Dossier d'évaluation d'incidences au titre de NATURA 2000 - EGIS AMENAGEMENT février 2008 (voir paragraphe 6.2 ci-avant)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Saint-Nazaire

le, 22 mars 2013

Signature

Pascal GIRAULT, Directeur de l'usine ALSTOM WIND OFF-SHORE de Saint-Nazaire



